DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 11/09/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 24/09/2012

Délibération n° D-2012-428

Avenant n° 2 à la convention d'occupation du domaine public avec l'entreprise Hellucha

Président:

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Frank MICHEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2012

Délibération n° D-2012-428

<u>Direction de la Réglementation et de la</u> Sécurité Avenant n° 2 à la convention d'occupation du domaine public avec l'entreprise Hellucha

Monsieur Christophe POIRIER, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération du 23 mars 2007, une convention d'occupation des espaces publics du haut de la Brèche a été approuvée avec la société HELLUCHA (cinéma C.G.R.).

Par délibération du 20 février 2012, vous avez approuvé l'avenant n° 1 portant modification des modalités de calcul de la redevance d'occupation du domaine public.

Cet avenant fait mention d'une surface de 478 m² pour le kiosque et les failles.

Il convient de rectifier cette surface, pour la ramener à 471,30 m². Tel est l'objet de l'avenant n° 2 qu'il vous est demandé d'approuver par la présente convention.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 à la convention d'occupation du domaine public avec la SARL HELLUCHA;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort, Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER